



Gorges
(Chapelle Sainte-Anne)



Chemin de l'hôpital



- A – Périers**
Tous commerces, restaurants, banques, bureau de poste, ligne Manéo n°9...
A voir : église Saint-Pierre, Parc Tollemer
- B – Chemin de l'hôpital**
A voir : stèle commémorative des combats avant eu lieu à cet emplacement la veille de la libération de Périers (26 juillet 1944)
- C – Gontreville**
Aires de pique-nique (mairie et église)
A voir : église Saint-Manvieu, Manoir de la cour (privé), stèle commémorative de l'aérodrôme AZ6 (RD 140 à 200 m au nord du bourg)
- D – Gorges**
Epicerie/ Presse, café/bar/tabac
A voir : église Notre-Dame, Chapelle Sainte-Anne (à 2km à l'Est du bourg en suivant la RD 330)

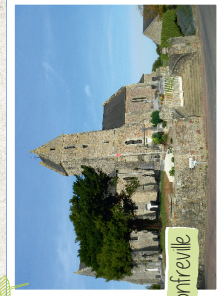
Mode d'emploi

Suivre :
Les panneaux de signalisation spécifiques pour les vélos (indications de couleur verte sur fond blanc) implantés à chaque changement de destination

Et
Les marquages au sol de couleur blanche comprenant un logo de cycliste précédé d'un double chevron



Périers



Gontreville

**PARTAGEZ
VOTRE EXPERIENCE
#COCMTOURISME**

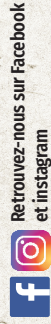


Côte Ouest Centre Manche Tourisme
11 place Saint-Cloud - 50430 LESSAY
Tél. : 02 33 45 14 34 - Mail : tourisme@cocm.fr
www.tourisme-cocm.fr

Communauté de Communes

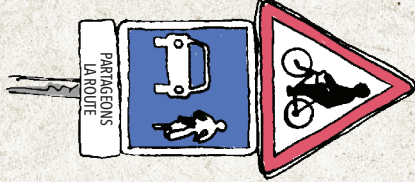


Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
20 rue des Aubépines - 50250 LA HAYE
Tél. : 02 33 07 11 79 - Mail : contact@cocm.fr
www.cocm.fr



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram

Plus d'information dans la Carte vélo disponible dans les lieux d'informations habituels ou sur www.cocm.fr et www.tourisme-cocm.fr



Attention routes partagées
Bien que les itinéraires cyclables empruntent essentiellement des routes peu fréquentées, tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons...) doivent avoir un comportement prudent sur la route et partager la chaussée.

- 1 - Traversée de la RD 900
Trafic important (bonne visibilité, vitesse maximale autorisée : 30 km/h)
- 2 - Route communale - La Doderie
Route pentue (1km)
- 3 - RD 140
Trafic pouvant être important (vitesse maximale autorisée: 80 km/h)

Points de vigilance

Connexions possibles

- Périers**
- Boucle vélo « La Sèves et l'Holerotte » : 21km
 - Itinéraire cyclable « Périers/Étang des Sarcelles/Marcheseux » : 10km
 - Itinéraire cyclable « Périers/Saint-Martin-d'Aubigny/Feugères » : 10 km
 - Voie verte Cotances-Bricquebec-Lessay (10 km), Saint-Sauveur-Lendelin (6 km)
- Gontreville**
- Boucle vélo « La Sèves et l'Holerotte » : 21km
 - Circuit vélo des marais : 43 km
- Chemin de l'hôpital**
- Boucle vélo « La Sèves et l'Holerotte » : 21km

FICHE - VÉLO N°2

ITINÉRAIRE CYCLABLE - 10,2 KM

PÉRIERS GONTREVILLE GORGES

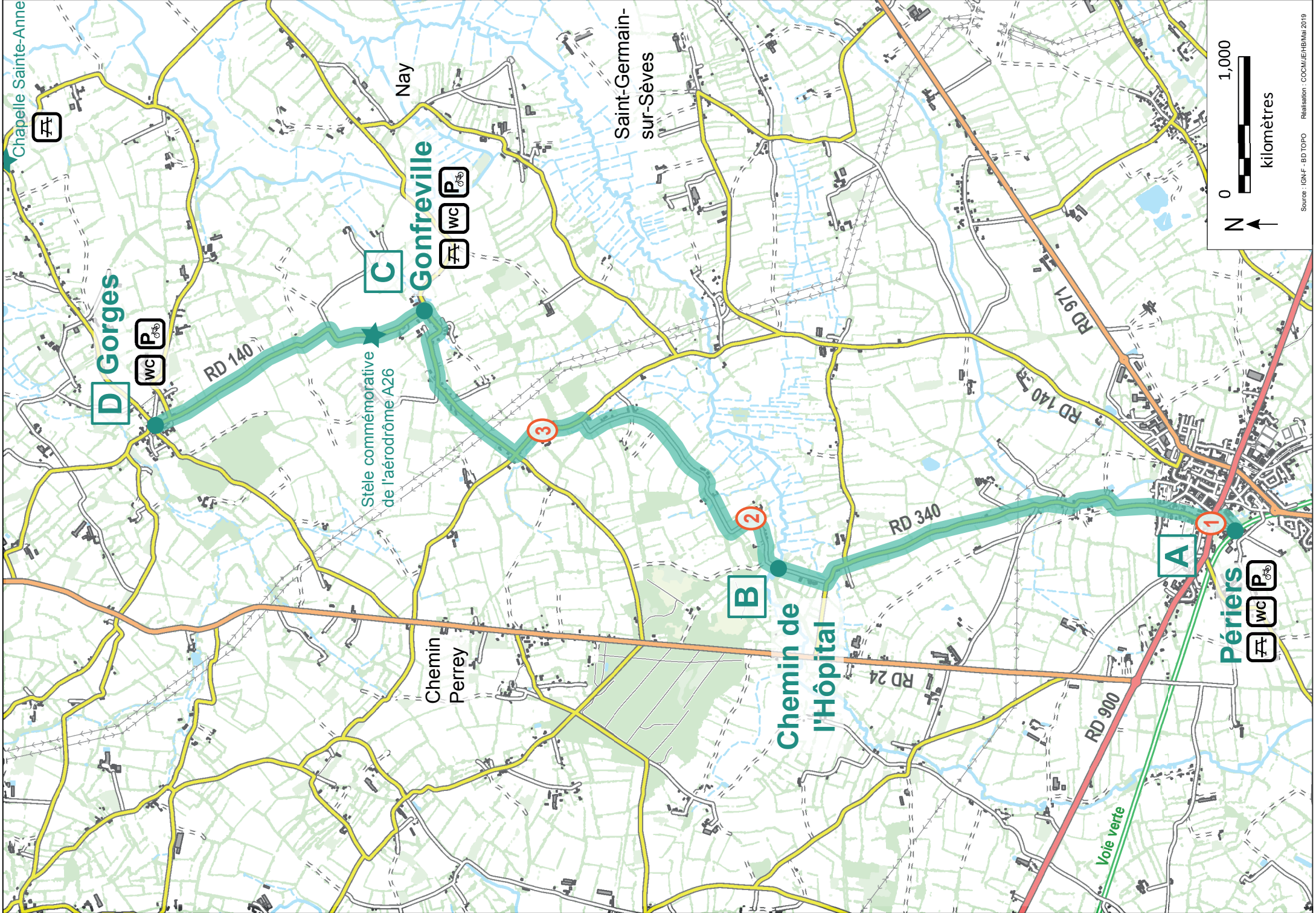
Ne perdez plus les pédales !!

Côte Ouest Centre Manche

Offices de Tourisme de France

La Manche CHANGE DE POINT DE VUE

Rédaction : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche - Conception graphique & illustrations : Valérie KEGLER SARI - valerie-kegler.com - Impression : Le Révérend Imprimeur (Valognes) - Tirage : 250 ex. - Date de parution : mai 2019 - Diffusion gratuite - Légende couverture : Gontreville - Crédits photos : Côte Ouest Centre Manche. Ce document n'est pas contractuel et ne saurait engager la responsabilité de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.



Chapelle Sainte-Anne

D Gorges

Stèle commémorative de l'aérodrome A26

C Gonfreville

B Chemin de l'Hôpital

A Périers

Nay

Saint-Germain-sur-Sèves

RD 140

RD 340

RD 900

RD 140

RD 971

RD 24

Voie verte

